

UNIVERSITÉ IMPÉRIALE

ACADÉMIE DE NANCY

SÉANCE SOLENNELLE D'INAUGURATION

DE LA

FACULTÉ DE DROIT

ET DE

RENTÉE DES FACULTÉS

DES SCIENCES ET DES LETTRES

ET DE

L'ÉCOLE DE MÉDECINE & DE PHARMACIE

DE NANCY

Le 25 novembre 1864

NANCY

V^o RAYBOIS, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS

Rue du faubourg Stanislas, 3

1864

ALLOCUTION

DE

M. LE RECTEUR DE L'ACADÉMIE DE NANCY

MESSIEURS,

Si je prends aujourd'hui la parole, ce n'est pas sans avoir longtemps hésité. Un sentiment facile à comprendre me retenait. Il me semblait peu discret de prolonger encore une séance déjà bien remplie.

D'ailleurs que me restait-il à vous dire ?

Le tribut de reconnaissance que j'aurais été heureux d'apporter ici, d'autres l'ont acquitté. Ils vous ont rappelé en excellents termes ce que nous devons de gratitude à l'auguste volonté de l'Empereur, aux vues libérales d'un Ministre éclairé, aux sages conseillers qui l'entourent, à la munificence de la ville de Nancy, à l'intelligente initiative, au concours actif des administrateurs, des magistrats, des bons citoyens, dont les persévérants efforts ont su mener

à bonne fin l'œuvre que la fête de ce jour vient inaugurer.

Et puis, l'affluence qui se presse dans cette salle, la foule qui en assiège les portes, ne disent-elles pas, avec une évidence que je ne saurais égaler, tout le prix que nos populations lorraines attachent à l'institution qui leur est rendue.

Malgré tant de motifs pour m'abstenir, il m'a semblé que je ne pouvais, dans une occasion aussi solennelle, garder complètement le silence.

J'avais au moins à rendre grâce au fonctionnaire éminent qui nous préside. Ses bienveillantes paroles, les encouragements, les conseils qu'il vient de nous donner avec toute l'autorité de sa haute mission, de son talent, du rang qu'il occupe dans la science, resteront gravés dans notre souvenir.

Ce devoir accompli, j'ajouterai quelques mots encore : mais sans oublier que tout m'invite à être bref.

Il y a deux ans, M. Rouland ouvrait, au nom de l'Empereur, à nos écoles de haut enseignement, ce palais que la ville de Nancy avait élevé pour elles.

Une seule chose est changée depuis cette époque. Le rétablissement de la Faculté de Droit qui n'était alors qu'une espérance est maintenant un fait accompli. Permettez-moi, M. l'Inspecteur général, de vous dire ce que je disais au Ministre dont vous occupez en ce moment le fauteuil.

Vous connaissez notre ville et vous savez combien les travaux de l'esprit rencontrent ici de conditions qui les favorisent. Des rues largement percées, des places nombreuses, de gracieuses promenades, tout donne à Nancy

cette physionomie qui sied si bien à un lieu d'études. On trouverait difficilement un séjour dont l'air pur et salubre, l'aspect riant et tranquille, fussent mieux accommodés aux besoins d'une jeunesse studieuse.

Mais ce n'est pas seulement sous ce rapport que Nancy se recommande comme ville universitaire.

Nulle part ne règne un goût plus marqué pour les choses de l'intelligence, un sens plus droit, plus ferme, plus pratique ; nulle part les habitudes de modération et de mesure ne sont plus en honneur.

Nos Ecoles vivent dans une atmosphère saine, paisible, éminemment propre à entretenir chez les jeunes gens qui en respirent les vivifiantes émanations, la santé de l'âme et la santé du corps.

La bonne et forte terre de Lorraine rend toujours en riches moissons les germes qui lui sont confiés.

Oui, M. le Délégué, j'ose vous promettre que nos étudiants, placés sous la bienfaisante influence d'une ville polie, élégante et sensée, donneront des sujets d'élite à la magistrature, au barreau, à toutes les professions dont l'étude du Droit ouvre les abords.

Nancy est un de ces lieux privilégiés que leur situation appelle à devenir le centre d'un vaste mouvement économique, intellectuel et moral. Elle comprend ses destinées, aucun sacrifice ne lui coûte quand il s'agit de les remplir.

Ce palais qui nous rassemble en serait au besoin la preuve. Il témoigne des vues élevées et généreuses de cette intelligente cité. On dirait que ceux qui ont conçu le plan de ce bel édifice, ont voulu le placer au point culminant de la ville, sur une vaste place, dans des conditions qui

ouvrent le plus large accès à l'air et à la lumière, afin qu'il frappât vivement les regards.

C'est qu'en effet il est utile, c'est qu'il est bon, c'est qu'il est sage d'appeler ainsi l'attention sur les choses de l'esprit.

En présence des splendeurs, au milieu des prodiges de l'industrie moderne, il importe d'entourer les vérités de l'ordre moral d'un peu d'éclat, de rattacher les grandes idées de religion, de justice, d'éducation, à des signes extérieurs qui en relèvent la dignité et qui éveillent le sentiment du respect.

A aucune époque, Messieurs, il n'a été plus nécessaire de demander à la science un point d'appui ferme et solide, des principes que rien ne puisse ébranler.

Jamais il ne s'est fait plus de bruit dans le monde ; jamais un mouvement, un tourbillon plus rapide, n'a entraîné les choses d'ici-bas. L'électricité, les chemins de fer, les mille révolutions de la politique, de la philosophie, de la science, tout concourt à répandre dans les esprits l'agitation et souvent le trouble.

Cet état de la société a certainement sa grandeur ; mais il a aussi ses périls. Nos idées perdent en solidité ce qu'elles gagnent en surface. La vie devient une course à toute vapeur. Nous glissons à la superficie des objets, sans prendre le temps d'aller au fond de rien.

Plus de convictions fermes et réfléchies, plus de principes enracinés dans les âmes ; à leur place de simples habitudes ou des instincts.

En France, je me hâte de le dire, ces instincts sont droits et généreux. Ils suffisent d'ordinaire pour nous maintenir sur la voie et nous conduire au terme : cepen-

dant qui aurait le seul instinct pour guide risquerait souvent de dérailler.

Voilà le danger.

Voué à l'étude sérieuse, approfondie, du juste et de l'injuste, du vrai, du bien, du beau, sous leurs formes diverses et dans leurs principales applications, l'enseignement supérieur peut beaucoup pour le conjurer.

Quand je place à cette hauteur la mission de nos grandes écoles, ce n'est pas, croyez-le bien, Messieurs, pour le vain plaisir de les grandir à vos yeux. Mais marquer ainsi le but, c'est dire que l'on s'efforcera de l'atteindre.

Or je suis certain de répondre au désir des hommes de bien, des estimables et savants professeurs à la tête desquels je suis fier de marcher, en promettant pour eux de travailler avec ardeur à répandre les idées saines, les principes élevés et sûrs, les sentiments généreux, les connaissances utiles et pratiques.

Cet engagement d'employer ce que nous avons de force à l'œuvre d'affermissement et de grandeur nationale que le gouvernement de Napoléon III poursuit avec tant d'énergie, je suis heureux de la déposer entre les mains du digne représentant de M. le Ministre de l'instruction publique; de la renouveler en présence de cet imposant auditoire où je vois, avec autant de bonheur que de reconnaissance, un maréchal illustre, dont le nom appartient désormais à l'histoire; les chefs éminents de l'Eglise, de la magistrature et de l'administration; enfin l'élite d'une population sympathique à tout ce qui est généreux et grand.

